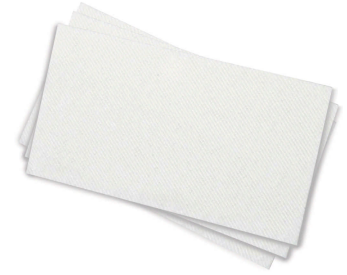


GELMAX PAD




Code article ACL : **7836374**

Présentation Tampon super-absorbant permettant de gélifier tous les liquides et de bloquer la prolifération des odeurs.

Mode d'emploi

1. Ouvrir le pack et en extraire un tampon super-absorbant
2. Placer le tampon super-absorbant au fond du support prévu pour le recueil.
3. Faire les besoins dans le support
4. Attendre la gélification des liquides (+/- 500 ml maximum en quelques secondes)
5. Jeter à l'endroit approprié.


Précautions d'emploi  Produit à usage unique. Ne pas réutiliser après emploi.

Composition Tampon super-absorbant (SAP) composé d'un support non-tissé à base de sulfate couplé à des copolymères à base d'acrylate de sodium.

Efficacité Absorption de 500 ml de liquide organique ou plusieurs litres d'eau déminéralisée


Bénéfices

- Hygiène accrue, produit à usage unique, gain de temps, blocage des odeurs, élimination simple et sans risque...

Identification Chaque produit est identifié par un numéro de lot et une date de péremption  (5 ans).

Conformité Ce produit est conforme à la législation en termes de risque de pollution après incinération et ne rejette aucun dérivé chloré propre à la formation de dioxine.

Dangers/sécurité Ce produit n'est pas dangereux selon les critères de l'Union Européenne.

 Risques très légers d'irritation oculaire ou des voies respiratoires en cas de contact prolongé avec le tampon absorbant.

A conserver avant utilisation dans son emballage fermé éloigné de toute source d'humidité.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Code douanier 5603149090

Conditionnement	Unité	Pack de 100 tampons	Tampon : 13 x 24 cm
	Carton	6 packs de 100 tampons (soit 600 tampons)	60 (L) x 40 (l) x 20 (h) cm / 10 Kg
	Palette	32 cartons (8 couches de 4 cartons) soit 192 packs / 19200 sacs	80 (L) x 120 (l) x 160 (h) cm / 320 Kg (palette non comprise)

Elimination Déchets ménagers pour l'élimination traditionnelle. Dans le cas d'un patient contaminé, l'élimination se fera en déchets à risque (DASRI).